

#### Présentation du service de la DRAREIC

Le service de la DRAREIC travaille en étroite collaboration avec des inspecteurs qui apporte une expertise pédagogique sur les actions internationales et rend compte régulièrement aux IA DASEN et à la rectrice des projets des établissements.

#### Jamila KHADDAM ELLAH

#### Conseillère de la rectrice

I. <u>L'équipe</u>

Déléguée de région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

#### Adèle PELFRENE

#### Gestionnaire de projets européens et internationaux

Programmes OFAJ – ERASMUS+ secteur scolaire

Partenariats Canada, Etats-Unis

#### **Didier HOCHET**

#### Gestionnaire de projets européens et internationaux

Programmes ERASMUS + - accompagnements établissements accrédités et consortia académiques

Développement EFP et SUP

Partenariats européens (hors Allemagne)

#### Anna Katharina BELLAMY

#### Chargée de mission projets francoallemands

OFAJ – Pro Tamdem

Partenariats Allemagne

#### **Grégory ZAZZALI**

#### Chargée de mission

Coordination du programme de coopération avec la région du Vestland (Norvège)

#### II. Organisation du service

Depuis la rentrée 2023, les services de la DRAREIC sont implantés sur les sites des rectorats de Caen et de Rouen avec une présence de l'équipe en alternance sur les deux sites.





#### Coordonnées du service :

① 02 32 08 90 52

Site académique: www.ac-normandie.fr/europe-international/

(la page est en cours de mise à jour)

Sur le réseau Twitter (X): https://twitter.com/Drareicnormande

Pour accompagner les établissements dans tout projet d'action internationale, voici la procédure à suivre :

Envoyer un message au service <u>drareic@ac-normandie.fr</u>

Utiliser une adresse académique



En fonction de la situation,

Une réponse écrite est apporté ou un RDV téléphonique ou *visio* est proposé.

<u>Remarque</u>: L'équipe de la DRAREIC est souvent en réunion et en déplacement dans les établissements et est très peu disponible au téléphone. Le point de contact le plus efficace reste la messagerie du service. Une réponse est toujours apportée dans des délais convenables.

### La stratégie académique d'ouverture européenne et internationale (OEI)

Un groupe de travail académique a permis de définir une nouvelle stratégie pour l'ouverture européenne et internationale avec 4 objectifs stratégiques.

Axe 1

- Inscrire l'OEI de l'académie dans le cadre européen et le cadre national définis par le ministère
- Contribuer à faire de la voie professionnelle une voie de réussite et d'excellence
- Contribuer à la valorisation des séries technologiques
- Veiller à une meilleure reconnaissance des mobilités

Axe 2

- Améliorer les compétences des élèves dans les STIM (Science, technologie, ingénierie et mathématiques)
- Développer les compétences linguistiques et améliorer la maîtrise des langues vivantes étrangères

Axe 3

- Développer la citoyenneté et l'engagement des élèves et des étudiants
- Développer les compétences numériques et scientifiques des élèves
- Sensibiliser au développement durable

Axe 4

- Accompagner les gestionnaires et les chefs d'établissements dans la gestion administrative financière des projets internationaux
- Faire appel au réseau des inspecteurs référents pour accompagner le volet pédagogique des projets
- Accompagner les établissements dans la recherche de partenaires à l'étranger
- Intégrer les établissements dans la gouvernance des projets internationaux à l'échelle académique

## Priorité aux jeunes ayant moins d'opportunités

La stratégie académique d'ouverture européenne et internationale vise à accorder une attention particulière aux JAMO, les « jeunes ayant moins d'opportunités » qui sont la cible prioritaire des programmes de mobilité européens (ERASMUS+) ainsi que des programmes franco-allemands (OFAJ et Pro-Tamdem). Le groupe de travail académique a identifié des moyens et construits des outils permettant aux établissements de mieux cibler ces élèves.

#### I. <u>Identification des jeunes ayant moins d'opportunités</u>

#### A. <u>Définition européenne</u>

La définition est variable selon les personnes et selon les contextes nationaux. Selon les pays, « avoir de moindres opportunités » ne signifie pas la même chose et ne renvoie pas aux mêmes réalités. D'où la difficile recherche de dénominateurs communs, pour l'heure en voie de construction<sup>1</sup>.

Pour les pays de l'UE à très forts taux de chômage des jeunes (Espagne, Grèce), le JAMO sera défini à l'aune des difficultés d'insertion et des risques d'exclusion du marché du travail ; en France, la tendance serait à l'associer au jeune des quartiers dits « sensibles» ou aux zones rurales. En Allemagne, le JAMO serait plutôt un jeune à faibles qualification et mobilité professionnelle.

#### B. <u>Définition JAMO par le ministère de l'éducation nationale</u>

Le Bulletin officiel n°2 du 12 janvier 2023<sup>2</sup> définit le cadre stratégique et les priorités pour l'année scolaire et universitaire 2022/2023 relatif à l'appel à propositions au programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport Erasmus+ (2021/2027) et au programme OFAJ.

Il invite les établissements candidats à accorder une « attention particulière à la participation de publics avec moins d'opportunités (jeunes ayant moins d'opportunités – JAMO » » et d'encourager la participation des publics répondant à 9 critères dont les suivants retenus par le groupe de travail académique :

- en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD);
- habitant dans une commune classée zone de revitalisation rurale (ZRR);
- habitant à une adresse classée quartiers prioritaires de la ville ;
- boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux aux échelons 6 et 7;
- bénéficiaire d'une bourse de collège (échelons 1 à 3);
- bénéficiaire d'une bourse de lycée (échelons 4 à 6);
- inscrit dans l'un des dispositifs suivants : dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire (...)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Etude du CEREQ « la mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités : retour d'expérience » 2 https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin officiel.html?pid bo=40918

#### A. Les freins à la mobilité des jeunes ayant moins d'opportunité

D'après ces études, il existe quatre freins à la mobilité particulièrement prégnants pour les JAMO :

- Les freins économiques
- Les freins psychosociaux
- La méconnaissance des programmes de mobilité et notamment ERASMUS
- Les freins administratifs avec des démarches qui sont jugées par les apprenants comme pouvant être lourdes et complexes

S'ajoutent à cela dans les études citées, les difficultés de maîtrise d'une langue vivante étrangère.

- Les freins économiques peuvent être contournés par des informations précises sur les bourses de mobilité, ce qui est un déclencheur majeur pour les JAMO dont les familles ont des revenus limités.
- Les freins psychosociaux notamment au lycée professionnel peuvent être surmontés grâce à un accompagnement des élèves.
- Le soutien parental est jugé primordial. Les parents doivent donc être associés en amont de la procédure de mobilité.

#### B. Les déclencheurs de la mobilité des jeunes ayant moins d'opportunité

Ces déclencheurs primaires à l'origine de la décision de partir en mobilité chez un jeune ayant moins d'opportunité sont les suivants :

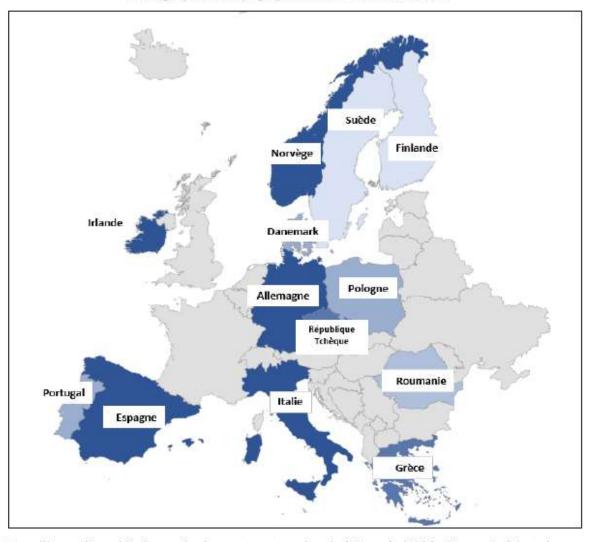
- Les influenceurs / promoteurs: notamment les pairs dont les retours d'expérience sont primordiaux dans la prise de décision de faire une mobilité.
- Les enseignants référents mobilité et personnes ressources ayant pour mission de former, animer, impliquer, accompagner les mobilités. Les enseignants de l'EFP, en particulier jouent un rôle fondamental.
- Les évènements spécifiques qui peuvent par l'enthousiasme qu'ils suscitent déclencher la décision de partir en mobilité. Plusieurs évènements sont organisés dans l'académie où sont mises à l'honneur les expériences de mobilité par thème : semaine des ERASMUS Days en octobre, journée franco-allemande en janvier, semaine de langue française et de la francophonie en mars, semaine des langues vivantes et antiques, journée de l'Europe

#### Cartographie des pays partenaires de l'académie

#### Les partenariats académiques

Les services de la DRAREIC mettent en relation les établissements de l'académie avec des établissements à l'étranger des pays partenaires.

I. Les pays partenaires de l'académie



Par ailleurs, l'académie est également partenaire de l'Etat de l'Ohio (Etats-Unis) et des provinces du Nouveau Brunswick, Ottawa et Manitoba au Canada.

#### Le programme ERASMUS +

#### Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

#### Pour les établissements non engagés : Se lancer dans un programme de mobilité ERASMUS+

Plusieurs possibilités s'offrent aux établissements qui souhaitent se lancer dans un programme ERASMUS +

#### Pour des projets de mobilités des élèves

L'action clé 1 du programme ERASMUS+ (AC1 ou KA1) vise à participer au financement des mobilités à l'international vers les pays éligibles.

Deux possibilités pour les établissements de l'académie de Normandie :

1ère possibilité

Intégrer le consortium ERASMUS+ de l'Académie de Normandie 2<sup>nde</sup> possibilité

Candidater à une mono accréditation

#### Quelles sont les activités de mobilité concernées ?

<u>De la mobilité pour les apprenants</u> : (collèges-lycées d'enseignement général et technologique)

- •Périodes de **mobilité de groupe d'élèves** pour apprendre en classe avec les pairs d'un autre pays européen (2 à 30 jours, au moins 2 élèves par groupe) ;
- •Périodes de **mobilité individuelle de courte durée des élèves** pour étudier dans une école partenaire ou effectuer un stage en Europe (10 à 29 jours) ;
- •Périodes de **mobilité individuelle de longue durée des élèves** pour étudier dans une école partenaire ou effectuer un stage en Europe (30 à 365 jours).

De la mobilité pour les apprenants : (lycée professionnel, CFA...)

- Participation à des concours de métiers dans le cadre de l'EFP (1 à 10 jours);
- •Mobilité de groupe d'apprenants de l'EFP (2 à 30 jours, au moins deux apprenants par groupe) afin d'apprendre avec ses pairs dans un organisme d'EFP partenaire à l'étranger.
- •Mobilité individuelle de courte durée (10 à 89 jours) pour réaliser une période de formation au sein d'un organisme d'EFP, en entreprise (ou dans tout autre organisme actif dans le domaine de l'EFP ou sur le marché du travail). Cette période de formation doit nécessairement comporter une importante mise en situation professionnelle.
- •Mobilité individuelle de longue durée (90 à 365 jours) pour réaliser une période de formation au sein d'un organisme d'EFP, en entreprise (ou dans tout autre organisme actif dans le domaine de l'EFP ou sur le marché de travail). Cette période de formation doit nécessairement comporter une importante mise en situation professionnelle.

#### Quelles sont les activités de mobilité concernées ?

De la mobilité pour les personnels : (école, collège, lycée d'enseignement général et technologique, lycée professionnel, CFA)

**Périodes d'observation des pratiques d'éducation** (2 à 60 jours), missions d'enseignement (2 à 365 jours) ou cours et formations (2 à 30 jours) pour tous les personnels enseignants ou non enseignants ;

- •Accueil d'un expert européen pour dispenser une formation au sein de l'organisme français accrédité ou de l'un des organismes membres du consortium (2 à 60 jours) ;
- •Accueil d'un enseignant/éducateur en formation pour réaliser un stage au sein de l'organisme français accrédité ou de l'un des organismes membres du consortium (10 à 365 jours).

Il est possible de demander des financements pour **organiser une visite préparatoire chez un partenaire d'accueil européen**, pour préparer tout type de futures mobilités des apprenants ou des membres du personnel (à l'exception de l'activité "cours et formations").

#### Les programme Action clé 2 ERASMUS+

Le programme Action Clé 2 consiste en des partenariats avec des organismes étrangers sur des projets s'inscrivant dans les priorités

Plusieurs projets portés au niveau académique sont en cours de conception :

- Un projet pour les sections internationales de mixité sociale (Allemagne, Etats-Unis, Irlande et Espagne)
- Un projet mémoriel sur l'enseignement de la guerre (Allemagne, Etats-Unis, Canada, Espagne, Italie, République Tchèque, Danemark)
- Un projet sur l'histoire des Vikings (Norvège, Irlande, Italie, Sicile)
- Un projet sur l'accueil des enfants du voyage (Irlande, Espagne, Roumanie)
- Des projets dans le secteur de la formation professionnelle (avec l'IFPRA)
   <a href="https://monprojet.erasmusplus.fr/">https://monprojet.erasmusplus.fr/</a>

#### La valorisation des projets ERASMUS+ -Evènements en académie

Tout projet financé par des fonds ERASMUS+ doit être valorisé. L'agence ERASMUS+ a produit <u>un guide d'accompagnement</u> ainsi <u>qu'un document qui aide à définir une stratégie de communication adaptée.</u>

En lien avec la direction de la communication du rectorat, les services de DRAREIC organisent des évènements en académie pour valoriser les projets ERASMUS+ pendant une semaine thématique.

## Les programmes franco-allemands

#### Les programmes OFAJ

L'OFAJ (Office Franco Allemand pour la Jeunesse) subventionne les programmes suivants :

	Programmes	Conditions	Comment candidater?
Programmes	Programme Brigitte Sauzay	Pour les élèves de 4ème, 3ème, 2ºnde ou 1ère qui étudient l'allemand depuis 2 ans. Programme d'échanges de 3 mois (l'élève français passe 3 mois dans une famille allemande et accueille à son tour pendant 3 mois un élève allemand) L'académie a un partenariat avec les länders de la Basse Saxe et du Bade Wurtemberg.	Consulter le site académique puis envoyer le formulaire aux services de la DRAREIC drareic@ac- normandie.fr
de mobilités individuelles	Programme Voltaire	Pour les élèves de 3ème ou 2 <sup>nde</sup> , séjour de 6 mois de mars à août en famille d'accueil. Les élèves accueillent à leur tour leurs correspondants allemands de septembre à février.	Contacter l'OFAI qui gère directement ce programme

Programmes de mobilités collectives	Rencontres scolaires au domicile du partenaire	L'OFAJ subventionne des voyages scolaires en Allemagne réalisés avec un établissement scolaire.	Pour la voie scolaire: Compléter le formulaire sur <u>la</u> plateforme de l'OFAI avant le 1er mars
			Le projet est étudié par le comité de pilotage académique.  Pour les lycées professionnels: Formulaire pour les lycées professionnels.
	Rencontres scolaires trinationales	Pour les programmes trinationaux, les régions concernées rassemblent principalement les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et d'Europe du Sud-Est (PESE), du sud et de l'est du pourtour méditerranéen ainsi que les pays européens touchés par une crise.	Pour la voie scolaire: Avant le 31 janvier de l'année de la rencontre, compléter le formulaire correspondant sur le

Rencontres en tiers lieu	Un échange de groupe en tiers-lieu est une rencontre organisée hors de votre localité ou de celle de vos partenaires et dans laquelle les élèves de France et d'Allemagne sont hébergés ensemble dans une auberge de jeunesse ou une autre structure d'accueil. Cette formule a l'avantage de permettre aux élèves de France et d'Allemagne de se rencontrer hors de leur cadre familial et scolaire habituel et de	Compléter le formulaire sur le site de l'OFAJ.  Pour les lycées professionnels: Formulaire pour les
	travailler ensemble sur un projet.	

Programme pilote de coopération scolaire/extrascolaire pendant les vacances ou pendant l'année scolaire.

Programme avec une structure extra-scolaire pour prendre part à un projet interdisciplinaire et interculturel pendant les vacances ou pendant l'année scolaire.

Compléter le formulaire correspondant sur le site de l'OFAJ



L'agence franco-allemande PRO TANDEM pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels subventionne des projets franco-allemands pour les lycéens professionnels et les apprentis.

L'agence Pro-Tandem prend en charge l'intégralité des frais. (programmes financés par les deux ministères français et allemands)

#### Conditions d'accès au programme d'échange de groupe en formation initiale :

- Etre apprenti ou scolarisé au lycée professionnel
- 2 semaines minimum de stage en Allemagne (un groupe de français et un groupe d'allemands) avec au moins 6 participants de chaque pays.
- Il n'est pas nécessaire de parler allemand.

En plus des stages en entreprise, d'autres formes d'apprentissage pratique sont dorénavant envisageables, comme par exemple la réalisation de projets dans les ateliers de l'établissement ou la participation à une offre de cours adaptée

#### Comment candidater?

L'établissement envoie un courriel à l'agence Pro-Tamdem qui les contactera : info@protandem.org

## Les certifications et les labels

#### Le label EUROSCOL

#### Présentation du dispositif EUROSCOL

Ce label « **Euroscol** » est délivré par la rectrice sur la base d'un cahier des charges académique décliné en fonction du contexte régional. Il a pour objectif de rendre visible l'offre de formation et les actions menées en faveur des élèves, des personnels, des familles et des partenaires de l'École.

Ce label s'adresse aux écoles et aux établissements scolaires de l'enseignement public ou privé sous contrat, qui souhaitent faire de l'ouverture sur l'Europe et le monde une priorité. Il est attribué par une commission au niveau de la région académique.

Il se décline en quatre domaines :

- la démarche d'ouverture européenne dans le projet éducatif de l'école ou de l'établissement;
- l'organisation, le contexte et l'environnement dans lequel se construit le label;
- les actions menées ;
- l'évaluation, la valorisation et la communication.

#### La certification CERTILINGUA

#### Présentation du dispositif

Le label d'excellence CertiLingua est une certification internationale qui certifie des compétences interculturelles au niveau B2 du CECRL dans les deux langues vivantes étrangères apprises au cours de la scolarité des élèves. Chaque année des élèves français obtiennent cette certification, gage d'excellentes compétences linguistiques et interculturelles.

# Actions européennes et internationales diverses

#### Les projets Etwinning

#### Présentation du dispositif

La mobilité virtuelle est un échange à distance et le partenariat ou jumelage numérique noué avec un établissement étranger. Elle permet aux enseignants comme aux élèves de préparer une mobilité à l'étranger, de garder le contact pendant le séjour et de pérenniser les échanges.

Des échanges entre établissements s'organisent par voie numérique et dans toutes les disciplines autour d'une thématique commune. Pour cela, la plateforme eTwinning est utilisée pour réaliser des jumelages électroniques.

En France, l'action eTwinning est déployée par le réseau Canopé.

L'action eTwinning fait partie intégrante d'Erasmus+.

#### II. Pour l'académie de Normandie

Depuis la rentrée 2023, les services de la DRAREIC travaillent en étroite collaboration avec Canopé Normandie pour le déploiement des projets Etwinning dans les établissements.

La nouvelle plateforme est opérationnelle. Elle est disponible à l'adresse suivante : https://school-education.ec.europa.eu/fr

La correspondante Etwinning pour l'académie de Normandie est Aude ANNONI. Vous pouvez la contacter par email : <u>aude.annoni@reseau-canope.fr</u> en mettant les services de la DRAREIC en copie.

#### Le prix Hippocrène

#### Présentation du dispositif

La Fondation Hippocrène lance depuis 2010 un concours qui vise à encourager et valoriser les établissements, les enseignants et les élèves qui s'engagent dans les échanges avec de jeunes Européens, dans la découverte d'une autre culture, à travers la réalisation d'un projet commun et la mobilité.

Il est ouvert à toutes les classes de niveau primaire ou secondaire (collège, LEGT, lycée professionnel).

Les candidats sont invités à présenter un dossier mettant en perspective un projet original de partenariat européen élaboré par la classe avec son / ses professeurs. Il s'agira, dans le cadre d'échanges avec de jeunes Européens, de travailler sur toute thématique pouvant illustrer les enjeux et les valeurs communes de l'Union européenne (actions d'engagement, thématique d'action comme l'environnement, la lutte contre les discriminations, la défense des libertés, la promotion d'une culture européenne et de son patrimoine).

#### **Programme Back To School**

#### Présentation du dispositif

Cette initiative vise à encourager l'intervention de fonctionnaires en poste au sein des institutions européennes devant des classes d'établissements scolaires qu'ils ont fréquentés en tant qu'élèves dans le primaire ou le secondaire.

Le programme vise à encourager l'intervention devant les classes d'établissements scolaires que les fonctionnaires ont fréquentés dans le passé, au collège et au lycée.

Initialement lancée par l'Allemagne en 2007, ce programme soutenu et encouragé par la Commission européenne vise à rapprocher les élèves de l'Union européenne le temps d'une journée. Ce programme permet alors aux jeunes d'écouter et d'apprendre des expériences des fonctionnaires européens. L'occasion d'évoquer les différents sujets et actualités liés à l'Union européenne.

L'impact est considérable puisqu'en 2014, 700 fonctionnaires européens ont participé au dispositif, intervenant auprès de 64 000 étudiants dans 21 Etats membres différents.





Actions européennes et internationales pour l'année 2023-2024

DIAPOPRAMA extrait de la lettre de la DRAREIC envoyé aux établissements (4/12/2023)

Délégation académique aux relations européennes internationales et à la coopération (DRAREIC)